

16 mar 2007 -16:00

Appartient à Conseil des ministres du 16 mars 2007

Lernout & Hauspie

Location d'un complexe de salles pour le procès "Lernout & Hauspie"

Location d'un complexe de salles pour le procès "Lernout & Hauspie"

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre de la Justice, le Conseil des ministres a marqué son accord pour la location du complexe de salles de l'International Convention Center Ghent afin de pourvoir à l'hébergement du procès "Lernout & Hauspie". Vu l'impact médiatique de cette affaire et le nombre de personnes concernées, les autorités judiciaires estiment que le procès ne pourra se tenir dans de bonnes conditions au palais de justice de Gand, jugé trop exigu. Il est dès lors proposé de louer le complexe de salles de l'International Convention Center Ghent. Les coûts de location sont estimés à 409.073 euros (HTVA). Ces estimations comprennent la location de différentes salles et de parkings pour la durée normale du procès (environ 75 jours ouvrables, soit 3 semaines en mai 2007 et 12 semaines pour octobre, novembre et décembre 2007) ainsi que la mise à disposition de différents services : préparation et nettoyage des salles, vestiaires et sanitaires, personnel d'accueil, technique et de gardiennage du parking.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>